

ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES DEMANDE D'ATTESTATION DE COLLABORATEUR

Formulaire

Formulaire de demande d'attestation d'habilitation¹ complété et signé par le titulaire de la carte professionnelle.

Coût

1 chèque de 55 euros par attestation demandée, à l'ordre de la CCI des Hautes-Alpes (arrêté du 10/02/2020).

Pièces justificatives²

Les pièces doivent être produites en langue française ou traduites par un traducteur assermenté

➤ IDENTITE DU COLLABORATEUR

1 copie recto-verso de la pièce d'identité ou extrait d'acte de naissance du collaborateur³, en cours de validité.

➤ MORALITE DU COLLABORATEUR

Ressortissant de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen :

Lettre de consentement signée pour la communication du casier judiciaire du pays d'origine à l'autorité française

Ressortissant d'un Etat tiers :

Extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois, ou à défaut un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative de cet Etat

➤ ASSURANCE POUR L'AGENT COMMERCIAL

Copie de l'attestation d'assurance couvrant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle, pour l'année en cours, mentionnant les informations listées à l'Annexe IV de **l'arrêté du 01 septembre 1972**

➤ EN CAS DE MODIFICATION OU DE RENOUVELLEMENT

Copie de l'attestation d'habilitation à modifier

Lors de la délivrance de la nouvelle attestation d'habilitation, l'ancienne attestation d'habilitation est à restituer à la CCI.

1 Remplir autant de formulaires que d'attestations demandées

2 La CCI se réserve le droit de demander des pièces complémentaires lors de l'instruction du dossier.

3 Carte nationale d'identité, passeport ou titre de séjour.